



Service diocésain des pèlerinages

18 rue Mégevand

25000 Besançon

Tel : 03.81.25.28.22 / 06.28.66.54.59

pelerinages@diocese-besancon.fr

AGREMENT TOURISME IMO25100008

IMAT ATOUT France / IMO25100008

RSP CVL PRO

MSCN n°002080018000287

PELERINAGE D'UN JOUR

VEZELAY : LA COLLINE ETERNELLE

MARDI 25 JUIN 2024



Vézelay était un haut-lieu de la chrétienté au Moyen-âge et c'est aujourd'hui l'un des points de départs du Chemin de Saint-Jacques de Compostelle.

Nous grimperons sur la colline pour assister (selon la météo) à un spectacle particulier dû aux prouesses incontestables des constructeurs de cathédrales et basiliques.

Après un repas « tiré du sac » dans les locaux du couvent, nous rencontrerons les sœurs pour une conférence sur leur vie monastique vouée à Sainte-Marie Madeleine. Puis nous visiterons avec un guide la Basilique majestueuse.

DEPART : LUXEUIL arrêts Vesoul / Besançon / Etalans

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

1 jour	40 places disponibles
Coût : 65 €	
Service des pèlerinages : Christine CHORVAT	
<ul style="list-style-type: none">• Programme sujet à modification par vos guides en fonction des impératifs locaux.	
<ul style="list-style-type: none">• Possibilité de laisser votre auto au parking Chamars ou Mairie moyennant un forfait groupe de 5€ (tarif 2023) pour la journée, sous réserve d'inscription au préalable et de règlement par chèque.	

INSCRIPTION :

Aucune réservation ne sera retenue par téléphone. L'inscription à un pèlerinage ne deviendra effective qu'à réception du bulletin d'inscription accompagné du règlement.

Le débit de votre compte bancaire vaut confirmation de votre inscription. Toutefois les personnes désirant une confirmation écrite de leur inscription sont priées de joindre à celle-ci une enveloppe timbrée à leur adresse.

Les inscriptions sont closes dès que l'effectif est atteint.

ANNULATION & DESISTEMENT :

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée. L'annulation doit résulter exclusivement suite à une maladie, sur présentation d'un justificatif. *Des frais de dossier en fonction de la date d'annulation seront retenus.*

ASSISTANCE Prestation assurée par la Mutuelle St-Christophe et incluse dans le prix du pèlerinage

RESPONSABILITES :

- Du Service des Pèlerinages : le Service des Pèlerinages ne peut être tenu responsable de certains agissements des transporteurs, hôteliers et différents prestataires de services, il n'agit

qu'en qualité d'intermédiaire. Aussi le pèlerin ne peut prétendre à aucune indemnité de la part du Service des Pèlerinages en cas de changement d'horaires, d'itinéraires, ou d'événements

imprévus.

Aucune compagnie d'assurance ne couvre les frais occasionnés par une grève ou les conséquences d'événements climatiques tels que tempêtes ou ouragans, les frais occasionnés restent à la charge du pèlerin.

- Du Pèlerin, le pèlerin doit répondre aux conditions d'inscription précisées sur le bulletin relatif au pèlerinage choisi. Un protocole sanitaire sera établi et devra être signé.

Tout voyage interrompu ou écourté **du fait du participant** ne peut prétendre à remboursement



BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION **VEZELAY – Vendredi 25 Juin 2024**

Fiche d'inscription individuelle (merci de remplir toutes les informations)

Nom _____

Prénom _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Téléphone fixe _____ Téléphone portable : _____

Email : _____

Date de naissance : _____ Nationalité : _____

Personne à contacter en cas d'urgence durant le séjour : (à remplir impérativement)

Nom – Prénom : _____ Téléphone portable : _____

Protection des données personnelles (RGPD) et droit à l'image

J'autorise le service diocésain des pèlerinages rattaché à l'Association diocésaine de Besançon et à celle de Belfort-Montbéliard à utiliser mes coordonnées courriels, postales et téléphoniques présentes sur ce document dans le cadre du pèlerinage auquel je m'inscris : OUI NON

J'autorise le service diocésain des pèlerinages à transmettre mes coordonnées (nom, prénom adresse et téléphones, email à d'autres participants du pèlerinage pour l'organisation de point de rendez-vous ou de covoiturage.

OUI NON

J'autorise le service diocésain des pèlerinages à me transmettre par mail ou par courriers des informations concernant son activité. OUI NON

Je donne mon accord pour la fixation et l'utilisation de mon image et cède mes droits de publication ou de reproduction à l'association diocésaine dans le cadre exclusif de ses activités légitimes et sur tout support.

Si je ne consens pas à la fixation, à l'utilisation de mon image ou à la publication d'image par l'association diocésaine aucune fixation ni publication d'image me concernant ne seront réalisées sauf dans le cadre d'une prise de vue collective. OUI NON

Je peux demander toute information supplémentaire concernant cette protection au responsable du service des pèlerinages.

INFORMATION SUR LE PELERINAGE

Transport : BUS TARD LUXEUIL

Au départ de : Luxeuil Vesoul Besançon Epans

Règlement à l'inscription : 65 €

Les chèques vacances sont acceptés.

Parking prix groupe : 5 € (à régler par chèque à l'ordre du service des pèlerinages)

Merci de préciser CHAMARS ou MAIRIE

Après avoir pris connaissance du programme, du prix, et des conditions d'annulation sur le dépliant, je demande mon inscription en vous adressant un chèque de règlement de 65€

Je soussigné (e).....
certifie avoir bien pris connaissance des conditions générales,

(Avant votre signature, indiquer la mention « Lu et approuvé » et merci de garder un exemplaire.)

Le :

Signature :

Le courrier de départ vous sera envoyé par mail. Si toutefois vous préférez le courrier postal merci de joindre quelques timbres.

Service diocésain des pèlerinages
18 rue Mégevand
25000 Besançon
Tel : 03.81.25.28.22 / 06.28.66.54.59
pelerinages@diocese-besancon.fr

AGREMENT TOURISME IMO25100008
IMAT ATOUT France / IMO25100008
RSP CVL PRO
MSCN n°002080018000287